



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le Ministre

Paris, le 18 JUIN 2008

Cher Monsieur le Président,

Lors de l'audience au bureau de la CDIUFM du 16 juin dernier, vous m'avez fait part de votre soutien au principe de la réforme du recrutement et de la formation des maîtres annoncée par le Président de la République, mais aussi de certaines craintes que vous inspirent des dérives éventuelles dans sa mise en œuvre.

Le recrutement des enseignants au niveau du master est une occasion à saisir pour améliorer en profondeur la formation des enseignants dans notre pays. Elle va entraîner une hausse du niveau de qualification des maîtres et une revalorisation correspondante de leur début de carrière. Elle va mettre fin à une anomalie : actuellement nos futurs enseignants ont déjà une formation qui dure cinq ans à l'université et dans les IUFM, mais cette formation n'est pas validée par un diplôme de niveau master. Elle offrira aussi aux candidats qui ne réussiraient pas le concours la possibilité de ne pas perdre leur année universitaire. Enfin le recrutement des enseignants au niveau du master favorisera l'harmonisation européenne de la formation des maîtres.

En tant que futur employeur, l'Éducation nationale prendra toutes ses responsabilités dans la définition des nouveaux concours de recrutement qui vont naturellement contribuer à piloter la formation organisée par les universités et les IUFM. Je suis en train de réfléchir à la maquette des nouveaux concours et je souhaite que ceux-ci comportent une dimension académique mais aussi une composante de préparation au métier d'enseignant. La CDIUFM sera naturellement associée à la réflexion sur les nouveaux concours qui devront être mis en place pour l'année universitaire 2009/2010.

Concernant les nouveaux masters, je fais confiance aux universités et aux IUFM pour faire rapidement des propositions dans le cadre de l'autonomie que leur reconnaît la loi. Cependant, je souhaite qu'il y ait dans les parcours de licence et les cursus de master des éléments de préparation au métier d'enseignant. Dans cette perspective, l'Éducation nationale offrira dans chaque académie, par voie de convention, un nombre significatif de stages d'observation et de pratique accompagnée pour permettre la mise en place d'une entrée progressive dans le métier d'enseignant avant le concours.

.../...

Monsieur Patrick BARANGER
Président de la CDIUFM
Maison des Universités
103 boulevard Saint-Michel
75005 PARIS

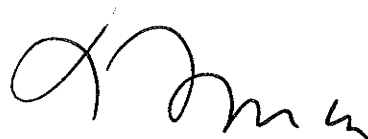
MS/pp/fh/2008/n°3

Après le recrutement, je compte organiser un accompagnement renforcé à l'entrée dans le métier qui sera confié à des professeurs expérimentés selon des modalités souples et évolutives tout au long de l'année scolaire.

Enfin je souhaite renforcer la formation continue des enseignants pendant les trois premières années de prise de fonction en m'appuyant sur les universités et les IUFM.

En espérant que ces précisions permettront aux IUFM de se préparer dans de bonnes conditions aux mutations qui s'annoncent, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de toute ma considération.

Tran à moi,



Xavier DARCOS